



**ASSOCIATION DU LAC TOMCOD  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
Mercredi 12 juin 2019, 19h. à l'Hôtel de Ville  
St-François-Xavier-de-Brompton**

**PROCÈS VERBAL**

**Présence à l'assemblée générale :**

**Membres :** M. Claude Paulin, M. Bertrand Gagnon, Mme Josée Picard, M. Alexandre Roy, M. André Henri, M. Denis Messier, Mme Monique Deacon, M. John Murray, M. François Talon, Mme Francine Doyon, Mme Nicole Gagnon, Mme Gertrude Allard, M. Serge Lagacé, M. Louis Horman, Mme Suzanne Coulombe.

- 1. Mot du Président, M. Claude Paulin :** Ouverture de l'Assemblée à 19 h par un mot de bienvenue.
- 2. Élection du Président et de la secrétaire de l'élection**  
Il est proposé par M. André Henri, appuyé par M. François Talon que M. Alexandre Roy soit président d'élections  
M. Alexandre Roy accepte la désignation.  
Il est proposé par M. Denis Messier appuyé par Mme Monique Deacon que Mme Suzanne Coulombe soit secrétaire d'élections. Mme Coulombe accepte.
- 3. Présentation des lettres de créances.** L'Association n'a aucune dette.
- 4. Appel des membres. 15 membres sont présents à cette AGA.**
  - Tous les participants sont inscrits sur la feuille de présence qui est annexée au procès verbal dans le dossier de l'Association du lac Tomcod.
- 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**  
L'adoption est proposée par Mme Monique Deacon, appuyée par M. Bertrand Gagnon.
- 6. Lecture et adoption du procès verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 JUIN 2018**  
**Une correction : Le conseil d'Administration 2018-2019 et non 2017-2018**  
L'adoption est proposée par Mme Monique Deacon, appuyée par M. John Murray
- 7. Rapports des officiers**  
**Rapport du Président :**  
Le Président, M. Claude Paulin en fait lecture et en apporte des précisions.  
  
Proposition pour recevoir le rapport : proposée par M. Denis Messier, appuyé par M. Bertrand Gagnon.
  - Une copie du rapport est annexée au Procès verbal.

Après la lecture du rapport du Président, M. Paulin présente le site Web de l'Association et invite les participants à y chercher les informations souhaitées. Les tableaux que l'on y retrouve permettent de réaliser qu'il y a amélioration de la qualité de l'eau du lac. M. Paulin a quand même tenu à préciser que ce n'est pas à l'Association que revient de lever l'interdiction de baignade dans le lac.

#### **Rapport de la secrétaire-trésorière**

Chaque participant a en mains un résumé des dépenses et recettes de l'Association pour l'Année 2018-2019. Mme Suzanne Coulombe en fait lecture et apporte des précisions sur les dépenses des projets : Sentier rue de l'Église et Sonication. Ce document est annexé au procès verbal de l'AGA 2019 ainsi que le bilan financier de l'Association et les dépenses par postes budgétaires.

Le Cahier de l'Association est sur la table. Les participants sont invités à le consulter s'ils le désirent.

**Après le rapport de la secrétaire-trésorière, la lecture est faite du rapport des vérificateurs.**

Proposition pour accepter le rapport : proposée par Mme Josée Picard, appuyée par M. André Henri.

- Une copie du rapport des vérificateurs est annexée au Procès verbal.

#### **8. Nomination des vérificateurs pour 2019-2020**

Mme Monique Deacon, présente à l'Assemblée générale accepte de demeurer vérificatrice pour 2019-2020.

Mme Monique Chouinard est absente mais a déjà dit qu'elle acceptait de demeurer en poste aussi.

Acceptation à l'unanimité.

#### **9. Activités prévues en 2019-2020.**

- Assurer la continuité du projet de **sonication**.
- **Parc Hérons-Bernaches**. Celui-ci est déjà réalisé depuis fin mai, début juin...
- Il y a aussi un projet de **BIORÉACTEURS** sur les fermes dont les eaux de ruissellement viennent vers le lac. Le but est de réduire l'apport de phosphore à la source. Le projet implique bien des intervenants dont la Municipalité, BlueLeaf, l'UPA, ...etc... Il y aura en cours d'année, des rencontres pour élaborer ce projet.

#### **10. Cotisation annuelle:**

La cotisation annuelle n'a pas changé depuis très longtemps.

Il est proposé par M. Claude Paulin qu'elle soit de 30\$ pour l'année 2020-2021. Proposition acceptée à l'unanimité.

#### **11. Étude, ratification et adoption des amendements à la constitution et aux règlements**

##### **Article 18 : ordre du jour préétabli**

Selon l'ordre du jour établi dans les Règlements, la présentation des lettres de créances est située après la nomination des Président et secrétaire d'élections.

- Entendu que toutes modifications aux règlements doivent être votées lors de l'assemblée générale
- Entendu que la présentation des lettres de créances est de nature financière.

Il est proposé que la **Présentation des lettres de créances** soit intégrée au Rapport des officiers.

Acceptation de cette proposition : Proposée par Mme Josée Picard appuyée par M. Denis Messier.

#### **12. Élection des officiers sortants**

Il est précisé aux participants que le choix des postes en élections est prévu ainsi dans les règlements :

Années paires : président, 1er, 3e, 5, directeurs.

Années impaires : Vice-président, Secrétaire-trésorière, 2e, 4e Directeurs.

La démission pour raisons personnelles de M. Daniel Fréchette rend vacant le poste de 5e directeur.

**Le Président des élections rappelle que seule une proposition suffit.**

**Élection d'une secrétaire-trésorière :**

Proposé par M. André Henri que Mme Josée Picard soit désignée comme secrétaire-trésorière.  
Aucune autre proposition. Mme Josée Picard accepte le poste.

**Élection du Vice-président :**

M. Bertrand Gagnon est proposé par Mme Josée Picard .  
Aucune autre proposition. M. Bertrand Gagnon accepte le poste.

**Élection du 2e Directeur :**

1ère proposition : M. Yves LaMadeleine proposé par Mme Nicole Gagnon .  
2e proposition : M. François Talon proposé par M. Claude Paulin.  
M. François Talon (présent à l'AGA) accepte le poste de 2e Directeur.

**Élection du 4e Directeur :**

Mme Francine Doyon est proposée par Mme Josée Picard.  
Aucune autre proposition. Mme Francine Doyon accepte le poste de 4e Directeur.

**Élection du 5e Directeur :**

M. Yves LaMadeleine est proposé par M. Claude Paulin.  
M. LaMadeleine est absent mais avait déjà manifesté le désir de demeurer dans le C.A.  
Aucune autre proposition. M. Yves LaMadeleine est le 5e Directeur.

**Les Membres de l'Association présents à l'AGA appuient à l'unanimité les membres du Conseil D'Administration désignés par ces élections. Le Président des élections félicite tous les candidats qui ont accepté une fonction dans l'Association du Lac Tomcod Inc.**

**Le Conseil d'Administration pour l'année 2019-2020 est ainsi constitué :**

**Président : M. Claude Paulin,  
Vice-président : M. Bertrand Gagnon  
Secrétaire-trésorière : Mme Josée Picard  
1<sup>er</sup> Directeur : M. Denis Messier  
2e Directeur : M. François Talon  
3<sup>e</sup> directeur : M. André Henri  
4<sup>e</sup> Directeur : Mme Francine Doyon  
5<sup>e</sup> Directeur : M. Yves La Madeleine**

**13. Varia**

- **Présentation des nouveaux membres du CA : M. Talon et Mme Doyon.**
- **Tirage des prix de présence : quatre billets pour le méchoui du 24 juin.**
- **Une collation est servie...**

**14. Levée de l'assemblée à 20h30. Proposée par M. François Talon, appuyé par Mme Francine Doyon.**